

INFORMATIONS UTILES

Location de vélo

Télécycle location - Graveson 04.90.92.83.15 ou 06.11.64.04.69 Provence Quad location - Graveson 04.90.15.40.47 ou 06.18.07.64.59

Aires de Pique-nique

Cabannes: Lac

Saint-Andiol : parc du château

Parking



Saint-Andiol : parking libre de la mairie

Cabannes: place de la mairie

Point d'eau potable



Saint-Andiol : Mairie + parc du Château Cabannes : place de la mairie + lac

Râteliers vélo



Saint-Andiol : devant le musée Jean Moulin + parc du Château Cabannes: espace de la Durance + place de la Mairie

Toilettes publiques

Saint-Andiol : parc du château

Boucle du 13 - St Andiol - Cabannes



« L'Arbre et le Patrimoine »

Un balade entre les découpes rocheuses des Alpilles et les vastes plaines traversées par les canaux de la Durance.



Distance : 20km

Durée : 1H30

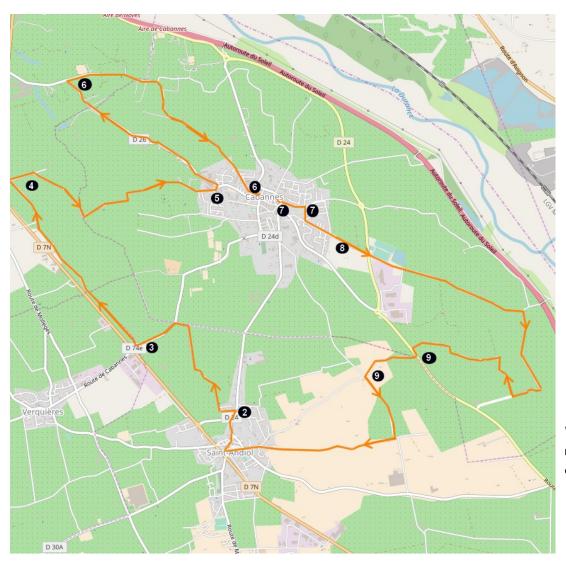
Niveau : facile

Suivez sur le parcours la signalétique suivante



Office de tourisme Terre de Provence - 04.90.24.25.50 accueil.oti@terredeprovence-agglo.com





- 1- Au départ du château, prenez sur la gauche « rue de la République »
- 2- Au rond-point prenez la première sortie en direction de cabannes puis tournez au premier chemin à gauche « chemin de Ramplan ». Les deux prochains carrefours sont à prendre à gauche.
- 3- Après le pont, tournez à droite sur la route en parallèle de la RD7n, continuez sur 2 km.
- 4- Tournez à droite jusqu'à au franchissement d'une voie ferrée.
- 5- Après l'avoir franchie, tournez à gauche sur la RD26 jusqu'à son intersection avec la RD26b
- 6- Prenez à droite et continuez jusqu'à la place de la mairie. Tournez à gauche et traversez le village.
- 7- Au rond-point prenez à gauche, passez devant l'école et tournez à droite dans le lotissement « Jean Moulin ». Continuez jusqu'au stop et prendre à gauche sur le « chemin des courses ».
- 8- Continuez tout droit, passez devant le lac. A la prochaine intersection tournez à droite, ainsi qu'aux suivantes.
- 9- Franchissez la RD 26 en tournant à gauche puis à droite.
- 10- Prenez à gauche puis à droite aux prochaines intersections et poursuivez le chemin après avoir traversé la voie ferrée.

Vous trouverez également sur le parcours des producteurs et artisans locaux qui sont référencés dans le <u>Guide des Découvertes</u> disponible à l'office de tourisme de Terre de Provence, dans les Bureaux d'Information Touristique et dans les mairies.